

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA
COMMUNE DE PETITE-ILE**

Affaire N°2021/2/02

L'an deux mille vingt et un, le quatorze avril à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du CCAS dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge HOAREAU, Président du CCAS.

Date de la convocation : le 1 avril 2021.

Nombre de membres : Neuf	Présents : Serge HOAREAU, Emmanuelle MUSSARD, Sandrine PAYET ; Corinne FOLIO-BILGER ; Catherine HONORE ; Jean Fred LEBRETON; Josiane GIGAN Absents : Patrick FUTOL; Christine SOMNICA. Secrétaire de séance : Nadège JULIENNE, Directrice du CCAS
En exercice : Neuf	
Présents : huit	
Votants : huit	

.....

**AFFAIRE N°2021/2/02
Approbation du Compte Administratif 2020**

Le Président expose au Conseil,

Il rappelle qu'au cours de la présente séance, affaire n° 1, l'Assemblée s'est prononcée sur le Compte de Gestion 2020 du CCAS.

Il convient désormais d'examiner le Compte Administratif 2020 de ce même budget et de se prononcer sur son exécution définitive ainsi que sur les résultats comptables qui s'y dégagent.

Accusé de réception en préfecture 974-269740056-20210414-2021-02-1-DE Date de télétransmission : 21/04/2021 Date de réception préfecture : 21/04/2021
--

Il est indiqué qu'en application de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le Compte Administratif du Président est débattu, **le Conseil d'Administration doit préalablement élire un Président de séance**. Le Président du Centre Communal d'Action Sociale peut assister à la discussion **mais il doit se retirer au moment du vote**.

Le Président demande donc au Conseil d'Administration de bien vouloir élire un Président de séance

Il passe ensuite à la présentation du Compte Administratif 2020, qui se résume comme suit :

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement	Total des sections
Recettes réalisées	6 993,06 €	532 894,2 7 €	539 8 87,33 €
Dépenses réalisées	1 780,25 €	488 993,2 1 €	490 7 73,46 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 5 212,81 €	+ 43 901,06 €	+ 49 113,87 €
Résultats de 2019 reportés	14 114,14 €	157 639,4 2 €	171 7 53,56 €
RESULTATS BRUT DE CLOTURE	+ 19 326,95 €	+ 201 540,48 €	+ 220 867,43 €
Restes à réaliser reportés :			
Dépenses		126 000 €	126 0
Recettes	0,00	126 000	00 €
Soldes des restes à réaliser		€	126 0 00 €
RESULTATS NETS DE CLOTURE	+ 19 326,95 €	+ 327 540,48 €	+ 346 867,43 €

Détail par chapitres

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	192 639,42	39 252,31	11 187,18	0,00	142 199,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	405 000,00	375 521,83	0,00	0,00	29 478,17
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	120 500,00	39 801,22	17 330,61	0,00	63 368,17
	Total des dépenses de gestion courante	718 139,42	454 575,36	28 517,79	0,00	235 046,27
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	740 139,42	454 575,36	28 517,79	0,00	257 046,27
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>6 000,00</i>	<i>5 900,06</i>			<i>99,94</i>
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	6 000,00	5 900,06			99,94
	TOTAL DEPENSES	746 139,42	460 475,42	28 517,79	0,00	257 146,21

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	4 847,00	0,00	0,00	-4 847,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 000,00	6 340,00	0,00	0,00	-340,00
74	Dotations et participations	578 500,00	511 199,23	0,00	126 000,00	-58 699,23
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,76	0,00	0,00	-1,76
	Total des recettes de gestion courante	584 500,00	522 387,99	0,00	126 000,00	-63 887,99
77	Produits exceptionnelles	4 000,00	10 506,28	0,00	0,00	-6 506,28
	Total des recettes réelles de fonctionnement	588 500,00	532 894,27	0,00	126 000,00	-70 394,27
	<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
	TOTAL RECETTES	588 500,00	532 894,27	0,00	126 000,00	-70 394,27
	Pour information	157 639,42				
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 114,14	0,00	0,00	5 114,14
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	1 780,25	0,00	13 219,75
	Total des dépenses d'équipement	20 114,14	1 780,25	0,00	18 333,89
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	20 114,14	1 780,25	0,00	18 333,89
	<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
	TOTAL DEPENSES	20 114,14	1 780,25	0,00	18 333,89

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	1 093,00	0,00	-1 093,00
	Total des recettes financières	0,00	1 093,00	0,00	-1 093,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	1 093,00	0,00	-1 093,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>6 000,00</i>	<i>5 900,06</i>		<i>99,94</i>
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 000,00	5 900,06		99,94
	TOTAL RECETTES	6 000,00	6 993,06	0,00	-993,06
	Pour information	14 114,14			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Accusé de réception en préfecture
974 269740066 20210414-2021-02-1-DE
Date de télétransmission : 21/04/2021
Date de réception préfecture : 21/04/2021

Les résultats du Compte Administratif 2020 du Centre Communal d'Action Sociale de Petite-Ile, en conformité avec le compte de gestion du receveur, présentent un excédent brut de fonctionnement de + 201 540,48 € euros et un solde d'exécution d'investissement de 19 326,95 €, soit un excédent brut global de clôture de 220 867,43 euros.

Hors de la Présence du Président, le Président de séance demande au Conseil d'Administration, d'approuver le Compte Administratif 2020 du Centre Communal d'action Sociale.

Le Conseil est invité à en délibérer.

Le Président s'abstient de voter et désigne madame Emmanuelle Mussard comme Présidente de séance, et il sort de la salle.

L'exposé du Président entendu,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le Compte administratif 2020 du Centre Communal d'action Sociale.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le :
Et publication ou notification
Du :

Le Président du CCAS
Serge HOAREAU

